



# Consultation sur le report des scrutins territoriaux : l'Etat doit prendre ses responsabilités !

Communiqué de presse du 10 avril 2021

*Publié le 10 avril 2021*

Pour lutter contre la circulation de la Covid-19, l'exécutif a mis en place un nouveau confinement qui n'en porte pas le nom sur l'ensemble du pays, sans prendre en compte les situations régionales particulières.

Voici que maintenant il nous fait une de ces volte-face dont il a le secret, en voulant faire endosser aux maires la tenue (ou pas) des prochaines élections régionales et départementales, pourtant fixées les 13 et 20 juin prochains par la loi du 22 février dernier.

En effet, cyniquement annoncé « dans le souci du Gouvernement d'être à l'écoute de chacun des maires », celui-ci organise dans la précipitation depuis hier une consultation des édiles sur leurs capacités à pouvoir tenir les scrutins aux dates fixées. Pourtant, dans le même temps, les groupes parlementaires et les associations d'élus se sont tous déjà exprimés sur ce sujet et un débat au Parlement est prévu la semaine prochaine !

Ce qui s'apparente fort à une nouvelle manoeuvre politicienne témoigne d'un profond mépris de nos gouvernants à l'encontre des maires en voulant leur faire porter la responsabilité d'une décision qui relève entièrement de l'Etat. Ceux-ci sont les premiers garants de notre démocratie : ils ont toujours réussi à organiser tous les scrutins électoraux dans leurs communes, quelles que soient les conditions.

C'est pourquoi je me joins à la démarche de l'Association des Maires de France (AMF), qui a manifesté auprès du Premier ministre sa demande du maintien de ces élections dès lors que son organisation garantissait la sécurité sanitaire des électeurs et des personnes participant aux opérations de vote, conformément à l'avis favorable du Conseil scientifique en date du 29 mars

dernier.

Pour rappel, se sont tenus en mars 2020 notre dernier scrutin national, les Municipales, et 12 pays de l'Union européenne ont également tenu des élections depuis, sans compter la Suisse qui a organisé des élections cantonales et 3 référendums. Je regrette donc que le Gouvernement n'ait pas su apprendre de cette expérience acquise depuis un an pour préparer les prochaines échéances électorales, au besoin avec d'autres méthodes de vote comme certains pays.

Franck Louvrier

Maire de La Baule-Escoublac

Conseiller régional des Pays de la Loire

